

Le 30 mai 2018  
2018-015



# Avis de TMX relatif à la négociation boursière

## Approbation des droits applicables aux ordres de sens inverse au cours médian seulement (CMO)

Nous sommes heureux d'annoncer que toutes les approbations réglementaires requises ont été obtenues en ce qui concerne la modification des droits relatifs à la négociation cachée à la Bourse de Toronto (« TSX ») et à la Bourse de croissance TSX (« TSXV ») qui a été annoncée précédemment dans l'avis relatif à la négociation boursière [2018-014](#).

Cette modification entrera en vigueur le 4 novembre 2018. Les barèmes des droits modifiés de la [TSX](#) et de la [TSXV](#) sont disponibles sur notre site Web.

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de cet avis, veuillez communiquer avec un membre de l'[équipe de gestion des comptes](#).

Jeff Foster	416 947-4229
Matthew Lee	416 947-4665
Graham MacKenzie	416 947-4534
Jon Schneider	416 947-4484
Michael Tintinaglia	416 947-6679